

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen • 22 janvier 2021

Dans le cadre du suivi de la crise sanitaire, l'Insee Normandie communique chaque semaine les derniers chiffres disponibles sur les décès. Ces données intègrent tous les décès enregistrés à l'état-civil, dont seulement une partie sont dus à l'épidémie de Covid-19 : elles ne constituent donc pas un suivi direct de la mortalité liée au virus, mais permettent d'en approcher les évolutions conjoncturelles fortes. Ce communiqué est publié sur la base des dernières données disponibles au 22 janvier 2021, courant jusqu'au 3 janvier. Pour informer dans un délai court, mais sur des tendances suffisamment consolidées, les données sont maintenant commentées à « J+17 » (contre « J+10 » les semaines précédentes).

LE SURPLUS DE DÉCÈS RESTE TRÈS MODÉRÉ EN NORMANDIE SUR LES PREMIERS JOURS DE L'ANNÉE 2021

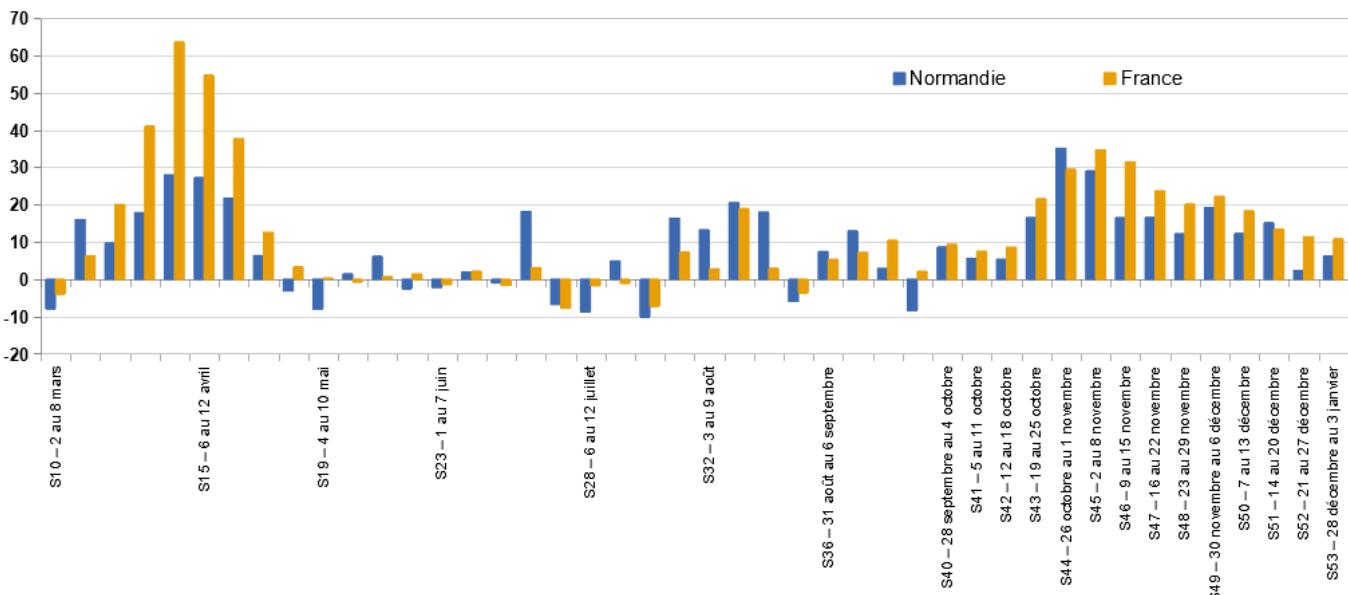
Évolution récente de la mortalité en Normandie

Après un retour à un niveau de mortalité quasi-normal depuis la fin du premier confinement, le nombre de décès a repris une tendance à la hausse en Normandie à partir de la mi-octobre 2020. **Après un « pic » atteint vers la fin du mois d'octobre en Normandie** (excédent supérieur à 30 %), le surplus de décès s'est progressivement stabilisé à un niveau plus bas, de l'ordre de + 15 %, ce jusqu'à la mi-décembre 2020. **Au 3 janvier 2021, le nombre de décès s'établit pour la deuxième semaine consécutive à un niveau très modéré**, supérieur de 6 % à celui enregistré sur les mêmes périodes en 2019, en légère augmentation par rapport à la semaine précédente. Cette tendance reste à confirmer avec la consolidation attendue des données les plus récentes. Au plan national, le surplus de décès s'est aussi fortement atténué, mais en restant à un niveau plus élevé (+ 11 % sur la dernière semaine d'observation) qu'en Normandie.

Entre le 16 octobre 2020 et le 3 janvier 2021, aucun surplus de décès n'est constaté dans le département de la Manche. Il est en revanche significatif dans les quatre autres départements normands, dans des ordres de grandeur comparables (entre + 17 % et + 21 %) et relativement proches de la tendance nationale.

Sur l'ensemble de l'année 2020, près de 1 900 décès supplémentaires (correspondant à une mortalité plus faible sur les mois de janvier et février puis un excédent de 2 440 décès après le 1er mars) **sont à déplorer en Normandie par rapport à 2019**, soit un surplus de 5,5 % (+ 8,9 % en France). L'Eure est, de loin, le département le plus affecté (+ 12,2 %).

Évolution du nombre de décès par rapport à 2019 (en %)



Retour sur l'année 2020

Le premier pic de mortalité dû à l'épidémie de Covid-19 a été observé durant les mois de mars et avril 2020 au plan national. Sur cette période, la Normandie a fait partie des régions les moins touchées, avec un surplus de décès relativement modéré, de l'ordre de + 14 % par rapport à la même période de 2019. Le département de l'Eure a été plus significativement affecté (+ 29 %), mais avec une intensité qui reste toutefois bien inférieure à celle constatée dans les départements français les plus sévèrement touchés (dans les régions du Grand Est et de l'Île-de-France).

Après la première période de confinement, et jusqu'au début du mois d'octobre, la mortalité a retrouvé un niveau comparable aux années précédentes dans la très grande majorité des territoires (+ 2 % en moyenne nationale). Les départements normands se situent dans cette tendance « normale », à l'exception de celui de l'Eure qui fait partie de la dizaine de départements de métropole ayant conservé un surplus un peu significatif de décès, approchant les + 10 %. Au total, depuis le 1^{er} mars 2020, 2 440 décès supplémentaires (toutes causes confondues) ont été enregistrés en Normandie par rapport à 2019, ce qui constitue, en proportion, un excédent un peu inférieur à la moyenne nationale (+ 8,7 % en Normandie contre + 12,5 % France entière). L'Eure est le département normand le plus affecté (+ 16,1 %, soit près de 600 décès supplémentaires), devant celui de la Seine-Maritime (+ 10,6 %, 1 125 décès supplémentaires).

Précisions méthodologiques

L'Insee gère le Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) sur la base des actes d'état civil transmis par les communes. Les mairies ont un délai légal de transmission de ces informations, à l'Insee, d'une semaine au maximum, auquel il faut ajouter un délai supplémentaire dans le cas d'un envoi postal sous forme papier.

L'Insee a décidé, dans ce contexte exceptionnel de crise sanitaire, de diffuser à un rythme hebdomadaire le nombre de décès enregistrés dans chaque département, afin de contribuer en toute transparence à la mise à disposition de ces données. Celles-ci couvrent toutes les causes de décès et sont donc largement supérieures aux décès directement liés à la pandémie.

Les décès sont comptabilisés à leur date de survenue et **au lieu de constat du décès et non au lieu de résidence de la personne**. Les décès transmis par voie dématérialisée sont mis à disposition au jour J+7. Pour prendre aussi en compte les décès transmis par voie postale, le **nombre total de décès est disponible au jour J+11**.

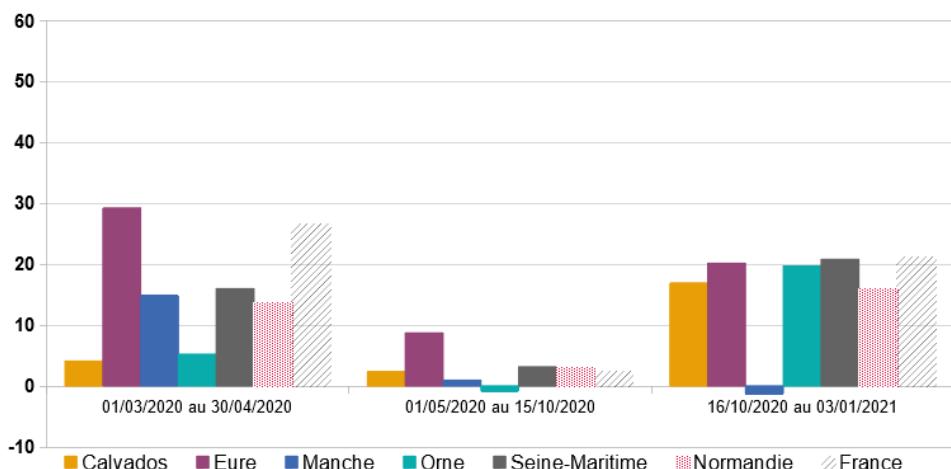
Les décès survenus pendant une période en 2020 sont comparés aux décès survenus pendant la même période en 2019. Lorsque les décès de 2020 sont supérieurs à ceux de 2019, on parle d'excédent ou de surplus de décès. L'année 2019 est considérée comme une année de référence car ne comptant pas d'épisode sanitaire remarquable.

Évolution du nombre de décès par rapport à 2019 (en %)

	16/10/2020 au 03/01/2021	1 ^{er} au 31/12/2019	Évolution (en %)	01/03/2020 au 03/01/2021	1 ^{er} au 31/12/2019	Évolution (en %)
Calvados	1 993	1 705	16,9	6 719	6 301	6,6
Eure	1 314	1 094	20,1	4 306	3 710	16,1
Manche	1 281	1 299	-1,4	4 743	4 602	3,1
Orne	864	722	19,7	2 833	2 675	5,9
Seine-Maritime	3 578	2 963	20,8	11 709	10 584	10,6
Normandie	9 030	7 783	16,0	30 310	27 872	8,7
France	168 008	138 681	21,1	565 467	502 760	12,5

Source : Insee, à partir des données provisoires d'état civil 2021, 2020 et 2019

Évolution du nombre de décès par rapport à 2019 (en %)



Source : Insee, à partir des données provisoires d'état civil 2020 et 2019

Pour en savoir plus

Les données nationales sont disponibles sous forme de tableaux, cartes et graphiques sur le site de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4487854>. Les statistiques diffusées sont provisoires et sont actualisées toutes les semaines.

Pour plus d'informations, il est également possible de télécharger la note méthodologique complète à [cette adresse](#).

Un premier bilan de l'évolution des décès en Normandie, lors de la première période de confinement, est également consultable sur le site de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4626926>